



Auxerre, mercredi 9 mars 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/01209

Pris en application :

Arrêté préfectoral n°DDT/USR/2022/0008

Manifestation nautique et activités nautiques (Présence de kayak)**Raid Sénon Aventure-Epreuve de kayak****Réduire la vitesse (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 14/05/2022 de 14:00 à 18:00

- o Yonne (sur le Bief de Saint Martin)
entre les pk 65,360 (200 aval écluse de St Bond) et pk 67,700 (100 aval du pont neuf)

Eviter les remous (Présence de kayak) (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 14/05/2022 de 14:00 à 18:00

- o Yonne (sur le Bief de Saint Martin)
entre les pk 65,360 (200 aval écluse de St Bond) et pk 67,700 (100 aval du pont neuf)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de la tenue d'une manifestation nautique « Raid Sénon Aventure » à Sens le 14 mai 2022 de 14h00 à 18h00. A cet égard les usagers devront être vigilants dans le bief de Saint Martin, réduire la vitesse et éviter les remous le jour de la manifestation sur la zone et les plages horaires ci-dessus définies.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Nivernais - Yonne, 5, rue du Halage, 89000 AUXERRE
Tél : 03 58 43 21 65 - Fax : 03 86 20 27 12

Date limite d'affichage :

15/05/2022

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

Franck DELABARRE